

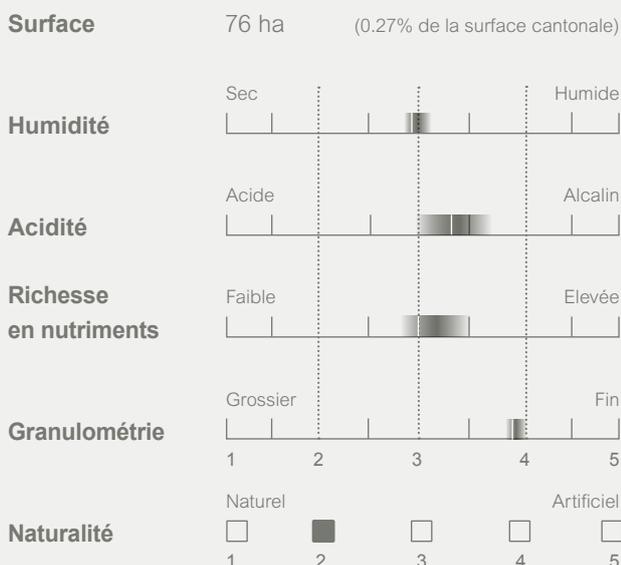
# Formations préforestières



# Formations préforestières

*Sambuco-Salicion*

## Profil



## Identité

### Equivalence :

Code du milieu : 517

Guide des milieux naturels de Suisse : 5.3.5

EUNIS : G5.61, G5.62

CORINE : 31.872, 31.8D

**Protection :** –

**REG :** forestier

## Description

Dans le canton, les formations arbustives préforestières (*Sambuco-Salicion*) se rencontrent typiquement sous les lignes à haute tension qui traversent la forêt, où la végétation est régulièrement débroussaillée sur plusieurs mètres de large. Ce type de végétation est compris de manière différente par les botanistes et par les forestiers<sup>a</sup>.

Selon la vision botanique, il s'agit de groupements intraforestiers mésophiles\* de recolonisation forestière, qui sont typiquement présents dans les clairières et dans les zones de chablis\*. C'est une végétation qui perdure une vingtaine d'années<sup>1</sup>, tout en évoluant naturellement vers une formation forestière – chênaies à charmes, hêtraies ou autres forêts selon la station\* et la gestion – sauf en cas de nouvelles perturbations ou de rajeunissement artificiel. Les formations préforestières sont dépendantes de l'ombre apportée par les arbres alentour<sup>1</sup> et se distinguent des lisières par leur emplacement au cœur des massifs, où l'intensité lumineuse et la température sont moins élevées<sup>1</sup>. Mis à part le noisetier (*Corylus avellana*), les espèces\* qui se développent dans les formations préforestières ne supportent pas le traitement en haies<sup>1</sup> et ne sont pas (ou peu) présentes dans les formations buissonnantes.

La végétation des formations préforestières est caractérisée par la dominance de grands buissons (noisetier – *Corylus avellana*<sup>1,2</sup>, saule marsault – *Salix caprea*<sup>2</sup> et sureau noir – *Sambucus nigra*<sup>1</sup>) et de jeunes arbres d'essences à croissance rapide (bouleau pendant – *Betula pendula*<sup>1,3</sup>, frêne – *Fraxinus excelsior*<sup>3</sup>, tremble – *Populus tremula*<sup>1,3</sup>), mesurant entre 3 et 10 mètres de haut<sup>1</sup>. La strate\* herbacée est composée, dans les premières années, d'espèces\* héliophiles\* pionnières\*. Elle peut être riche en espèces\* rudérales\*, telles que l'épilobe à petites fleurs (*Epilobium parviflorum*)<sup>2</sup>, la vergerette annuelle (*Erigeron annuus*)<sup>2</sup> et le tussilage (*Tussilago farfara*)<sup>2</sup>. La ronce commune (*Rubus fruticosus* aggr.)<sup>3</sup>, la ronce bleuâtre (*Rubus caesius*)<sup>2</sup> ou la ronce d'Arménie (*Rubus armeniacus*) sont souvent abondantes. Des espèces des ourlets eutrophes peuvent être présentes, comme l'alliaire officinale (*Alliaria petiolata*), l'eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*), le liseron des haies (*Calystegia sepium*), le chérophylle penché (*Chaerophyllum temulum*), la laïche des forêts (*Carex sylvatica*) ou la benoîte commune (*Geum urbanum*).

Les groupements préforestiers sont également présents temporairement après certaines coupes forestières. Ils étaient plus fréquents lorsque les forêts étaient gérées selon le régime de la futaie régulière\* (en relation avec les grandes coupes à blanc effectuées lors de la mise en œuvre du programme « chêne 2000 »). Ils sont très rares dans le cadre d'une exploitation en futaie irrégulière\* qui privilégie une gestion pérenne des forêts et un dosage fin de la lumière, sans réouvertures massives.

a. La vision botanique (phytosociologique) et la vision des stations\* forestières sont deux manières différentes d'étudier et de comprendre la végétation forestière. Pour plus de détails, voir l'encart sur le sujet dans la fiche des chênaies mésophiles ou hygrophiles.

Selon la vision des stations\* forestières, les formations préforestières ne sont pas pertinentes car il s'agit d'un sylvo-faciès\* extrêmement temporaire. Ces formations doivent être analysées selon la végétation indicatrice\*, qui laisse préfigurer le type de forêt qui va s'installer. En effet, à part les surfaces volontairement mises à nu régulièrement comme sous les lignes électriques, les formations préforestières correspondent à des stades temporaires de développement classique d'une jeune forêt (rajeunissement et, en partie, fourrés) où les arbres sont en concurrence avec la végétation herbacée et arbuscive. C'est lors de ces stades que se constitue le mélange des espèces\* arborées, sous l'influence de nombreux facteurs dont la station\*, le stock grainier, la concurrence intra et inter-spécifique, la lumière ou encore la pression des ongulés, ainsi que les soins cultureux apportés à la forêt au regard des objectifs de gestion. Les espèces\* rudérales\* et pionnières\* citées ci-dessus ne s'expriment ainsi que temporairement, suite à l'apport accru de lumière et, dans certains cas (grande surface mise à nu), à une modification du régime hydrique par une remontée de la nappe\*.

## Valeur biologique

Les formations préforestières sont constituées par des espèces\* végétales communes<sup>1</sup>. Néanmoins, leur présence au sein des massifs forestiers diversifie les structures et la flore\*, ce qui est favorable à la faune; surtout lorsque les forêts alentour ont un sous-bois peu dense, comme c'est le cas de certaines chênaies mésophiles et hêtraies. De plus, les espèces\* forestières recolonisent petit à petit la zone ouverte et se mélangent aux espèces\* pionnières\*, ce qui augmente temporairement la richesse spécifique de ces surfaces.

Le sureau (*Sambucus nigra*) et le saule marsault (*Salix caprea*), ainsi que diverses espèces\* herbacées\* de ce milieu, offrent des fleurs riches en nectar aux insectes. Le saule marsault est une plante hôte de la chenille du grand mars changeant (*Apatura iris*), un très beau papillon aux reflets bleutés, que l'on peut rencontrer dans les clairières et les lisières. Comme dans les formations buissonnantes, le muscardin (*Muscardinus avellanarius*) peut élire domicile dans les surfaces à végétation préforestière, où il trouve les buissons qu'il affectionne, dont le noisetier (*Corylus avellana*). Plus généralement, la densité de la végétation de ce milieu offre des abris pour la petite et la grande faune<sup>3</sup>.



Dans la carte des milieux naturels du canton, les faciès de jeunes forêts sont classifiés en **forêt** alors que les espaces entretenus régulièrement sous les lignes à haute tension sont classés comme **formation préforestière**.

## Dynamique



## Le saviez-vous ?

L'exploitation des forêts genevoises depuis le Moyen Age a grandement favorisé les chênes, en vue d'obtenir du bois de feu, de l'écorce pour le tannage des cuirs, ainsi que du bois de construction. Les forêts étaient exploitées en taillis, c'est-à-dire que les arbres étaient coupés près de leur base pour encourager la reprise de rejets depuis la souche, plus faciles à débiter en bois de feu. Ce traitement laissait peu de place aux formations préforestières car les rejets\* de souche repartent rapidement.

## Gestion

Sous les lignes à haute tension en forêt, la végétation est broyée tous les cinq à quinze ans<sup>4</sup> sur plusieurs mètres de large, ce qui maintient potentiellement la présence des formations préforestières. A noter que, selon le mode et la fréquence du broyage, ce type d'entretien favorise les rejets\* de souches de quelques essences (frêne, noisetier) très dynamiques, ce qui laisse peu de place au développement des espèces\* pionnières\*.

Autrement, cette végétation est également présente au sein des coupes forestières, dans les forêts exploitées selon un traitement régulier\*. Ce type de traitement se distingue du traitement irrégulier\* (ou jardinatoire) par le fait que le prélèvement final des arbres s'effectue simultanément sur une grande parcelle (plusieurs milliers de mètres carrés). L'élimination, ou du moins la forte réduction, de la strate\* arborescente crée brusquement des conditions de luminosité et de chaleur élevées au sol et potentiellement une remontée de la nappe\*. Les essences arbustives comme le noisetier, ou arborescentes comme le saule marsault, le bouleau pendant,

le peuplier noir, le frêne et les érables, voire le pin sylvestre, profitent de ces conditions très favorables pour se développer plus rapidement que les essences forestières cibles comme les chênes et le charme. La régénération naturelle de la forêt est marquée par cette phase de développement riche en essences héliophiles\* pionnières\*. Dans le contexte de cette phase de développement de la jeune forêt, les interventions sylvicoles consisteront essentiellement à favoriser ponctuellement les semis\* des essences arborescentes cibles, en fauchant ou en débroussaillant régulièrement (jusqu'à 2 fois par an en prime jeunesse). La détermination de la station\* forestière permettra de préciser les essences les plus adaptées et, notamment, d'orienter le choix entre le chêne sessile ou le chêne pédonculé.

Aujourd'hui, le traitement régulier\* n'est plus utilisé et la gestion forestière favorise le traitement en futaie\*, qui consiste à intervenir de manière ciblée dans les massifs pour favoriser le développement de grands arbres, laissant peu de place aux stades préforestiers.

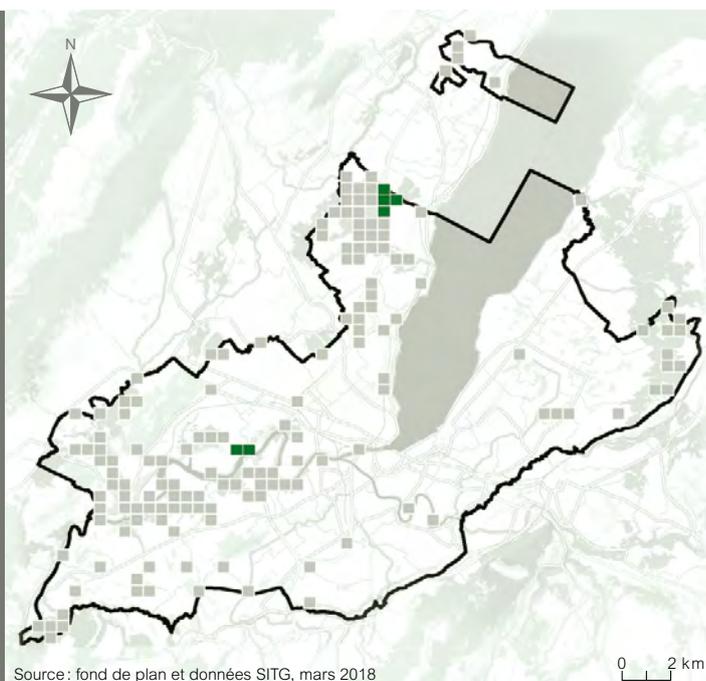
### Où observer ?

Sous les lignes haute tension en forêt, par exemple, dans les bois de Versoix (Versoix), vers Pré-Bérroux, ou à Bois Chébé (Satigny).

### Quand observer ?

En mars, quand les fleurs mellifères du saule marsault se déploient.

En mai, quand la végétation est luxuriante et que le sureau est en fleur.



## Espèces



Erable sycomore  
 Alliaire officinale  
 Laiche des forêts  
 Chérophylle penché  
 Cornouiller sanguin  
**Noisetier**  
 Epilobe à petites fleurs  
 Vergerette annuelle  
 Frêne  
 Lierre  
 Géranium herbe à Robert  
 Benoîte des villes  
 Chêne sessile  
 Chêne pédonculé  
 Ronce bleuâtre  
 Ronce commune  
 Tremble  
**Saule marsault**  
**Sureau noir**

*Acer pseudoplatanus*  
*Alliaria petiolata*  
*Carex sylvatica*  
*Chaerophyllum temulum*  
*Cornus sanguinea*  
***Corylus avellana***  
*Epilobium parviflorum*  
*Erigeron annuus*  
*Fraxinus excelsior*  
*Hedera helix*  
*Geranium robertianum*  
*Geum urbanum*  
*Quercus petraea*  
*Quercus robur*  
*Rubus caesius*  
*Rubus fruticosus* aggr.  
*Populus tremula*  
***Salix caprea***  
***Sambucus nigra***



Muscardin  
 Hermine

*Muscardinus avellanarius*  
*Mustela erminea*



Rossignol philomèle  
 Fauvette à tête noire  
 Fauvette des jardins

*Luscinia megarhynchos*  
*Sylvia atricapilla*  
*Sylvia borin*



Lézard agile  
 Lézard vert  
 Lézard des murailles  
 Vipère aspic

*Lacerta agilis*  
*Lacerta bilineata*  
*Podarcis muralis*  
*Vipera aspis*



Sonneur à ventre jaune

*Bombina variegata*



Criquet des clairières  
 Gomphocère roux  
 Phanéroptère porte-faux

*Chrysochraon dispar*  
*Gomphocerippus rufus*  
*Phaneroptera falcata*



Grand mars changeant  
 Carte géographique  
 Azuré des coronilles  
 Amaryllis

*Apatura iris*  
*Araschnia levana*  
*Plebejus argyrognomon*  
*Pyronia tithonus*



Petit capricorne  
 Cétoine dorée  
 Clyté béliet

*Cerambyx scopolii*  
*Cetonia aurata*  
*Clytus arietis*



### Espèces invasives\* :

Ronce d'Arménie (*Rubus armeniacus*),  
 solidage géant (*Solidago gigantea*).

## Illustrations



Noisetier (*Corylus avellana*)



Tremble (*Populus tremula*)



Saule marsault (*Salix caprea*)

## Illustrations (Suite)



Ronce commune (*Rubus fruticosus* aggr.)



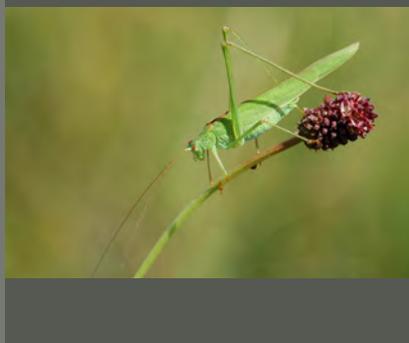
Alliaire officinale (*Alliaria petiolata*)



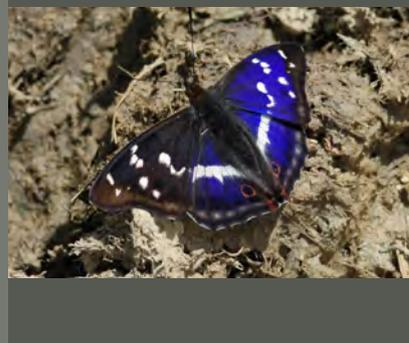
Géranium herbe à Robert (*Geranium robertianum*)



Petit capricorne (*Cerambyx scopolii*)



Phanérotère porte-faux (*Phaneroptera falcata*)



Grand mars changeant (*Apatura iris*)

## Lien avec la classification du référentiel syntaxonomique genevois (Prunier et al. 2018)



### CRATAEGO-PRUNETEA

#### SAMBUCETALIA

#### **Sambuco-Salicion capreae**

*Salicetum capreae*

*Convallario majali-Coryletum avellanae*

*Pruno padi-Coryletum avellanae*

*Rubo-Coryletum avellanae*

## Références

1. Delarze R. & Gonseth Y., Guide des milieux naturels de Suisse: Ecologie – Menaces – Espèces caractéristiques, Rossolis, Bussigny, 424 p., (2008)
2. Prunier P., Boissezon A., Figeat L., Mombrial F., Steffen J., Référentiel syntaxonomique genevois. Inventaire et descriptif succinct des associations végétales présentes dans le canton de Genève, Saussurea 47, p. 131-238, (2018)
3. Collectif (sous la coordination de Azuelos L. et Renault O.), Les milieux naturels et les continuités écologiques de Seine-et-Marne, 416 p., (2013)
4. Enedis, RTE, APCA, FNEDT, ONF, CNPF et Fransylva, Modalité de gestion de la végétation sous et aux abords des lignes électriques, 64 p., (2018)



**Auteurs** Anne-Laure Maire, Stéphane Sciacca, Yves Bourguignon, Pascal Martin, Florian Mombrial, Patrice Prunier **Collaborateurs** Laure Figeat, Patrik Fouvy, Sophie Pasche **Illustrations** (dans l'ordre d'apparition de gauche à droite et de haut en bas) : Manuel Faustino – Formation préforestière, Les Trembles (Jussy) ; Anne-Laure Maire – *Sambucus nigra* ; Vital Rebsamen – *Eupatorium cannabinum* ; Emmanuel Wermeille – *Araschnia levana* ; Jacques Gilliéron – *Sylvia atricapilla* ; Manuel Faustino – Chênaie mésophile, La Roulave (Russin) ; DGNP – *Corylus avellana* ; Patrice Prunier – *Populus tremula* ; Anne-Laure Maire – *Salix caprea* ; Robert Braitto – *Rubus fruticosus* aggr. ; Alison Lacroix – *Alliaria petiolata* ; Patrice Prunier – *Geranium robertianum* ; Philippe Rosset – *Cerambyx scopolii* ; Gilles Carron – *Phaneroptera falcata* ; Emmanuel Wermeille – *Apatura iris* **Contributeurs voir [ici](#).**

Ce document appartient au corpus de fiches descriptives des milieux genevois. L'ensemble des fiches est accessible et téléchargeable [ici](#). Le mode d'emploi des fiches est accessible [ici](#). Les termes annotés (\*) sont décrits dans le glossaire [ici](#). La liste des acronymes est accessible [ici](#). Date de publication : Mai 2020.

Office cantonal  
de l'agriculture et de la nature  
Rue des Battoirs 7  
1205 Genève  
T 022 546 76 00 | [www.ge.ch/nature](http://www.ge.ch/nature)

Conservatoire et Jardin botaniques  
de la Ville de Genève  
Chemin de l'Impératrice 1  
1292 Chambésy-Genève  
T 022 418 51 00 | [www.cjb-geneve.ch](http://www.cjb-geneve.ch)

Haute école du paysage, d'ingénierie  
et d'architecture de Genève  
150 route de Presinge  
1254 Jussy-Genève  
T 022 546 68 55 | [hepia.hesge.ch](http://hepia.hesge.ch)